



Conseil métropolitain du 19 mars 2015 | délibération n°27

Intervention de Valérie FAUCHEUX au nom du groupe écologiste

METTRE UN TERME À LA GESTION SAISONNIÈRE DE LA MISÈRE

Délibération : 27. Habitat – Accueil de jour des sans domicile fixe "Puzzle" – Association "Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte en Ille-et-Vilaine" – Subvention 2015

Le Puzzle comme toutes les structures qui accueillent les personnes en errance dans notre agglomération sont essentielles pour assurer un minimum de dignité pour les centaines de SDF qui peuplent notre agglomération.

Ce lieu d'accueil de jour offre à ces personnes en situation de précarité des services répondant à des besoins de première nécessité : boisson chaude, douches, machines à laver, point santé et un lieu d'écoute. Néanmoins, malgré les efforts de la SEA et des travailleurs sociaux, ces réponses ne sont que trop parcellaires. En effet, il n'est ouvert aux familles que pendant la trêve hivernale. Dans quelques jours, seuls les adultes pourront le fréquenter. Il est limité à une vingtaine de personnes et surtout n'est ouvert que quelques heures par jour.

Pourtant, les besoins sont immenses et ce d'autant plus dans notre agglomération, étant donné que la Préfecture de Rennes est le seul point en Bretagne de dépôt des demandes d'asile.

L'accueil de jour seul ne peut pas suffire. Où manger ? Où dormir ? Où se soigner ? C'est le casse-tête quotidien des personnes sans domicile fixe. Les familles et les mineurs ne peuvent manger au restaurant social le Fourneau et à la Pause, un autre lieu d'accueil de début de soirée. Il n'existe aucun lieu d'accueil pour préparer les denrées alimentaires récoltées aux Restos du cœur ou ailleurs par les personnes sans ressource. Tous parcourent de long en large notre ville, recourant à différentes structures qui chacune apportent quelques solutions bien entendu essentielles mais que trop ponctuelles : le café ici, des vêtements là, de la nourriture encore ailleurs.

Je le redis, l'accueil de jour ne peut seul suffire. L'hébergement stable est la condition *sine qua non* pour que tous puissent vivre dignement. Les chiffres énoncés la semaine dernière par la Fondation Abbé Pierre dans son rapport sur le mal logement en Bretagne sont significatifs. À Rennes, selon eux, si le

chiffre est stable, il reste éloquent. C'est plus de 400 personnes estimées en errance, oscillant entre l'hébergement d'urgence, la rue et le squat. Nombre d'entre eux sont des familles étrangères déboutées du droit d'asile, privées de tous leurs droits mais en attente de régularisation car non expulsables. La moitié est composée de mineurs. Et pourtant, depuis quelques mois, face à la pénurie, le 115 ne peut offrir un hébergement que pour les familles avec enfants de moins de 1 an. Les autres dépendent des associations et de la mairie. Plus de 55 % des demandes au 115 ne sont pas satisfaites. Avec la fin de la trêve hivernale, dans quelques jours, de nouvelles personnes seront à la rue.

Il faut mettre un terme à la gestion saisonnière de la misère. Il faut cesser avec ces parcours vers 6 lieux différents éparpillés dans la ville. Un travail est engagé par la Ville de Rennes et les associations et partenaires sur cette question de l'accueil au quotidien. Ce travail doit aboutir de façon urgente et Rennes Métropole, au nom de la cohésion sociale, doit prendre sa place pour examiner attentivement la possibilité de financer, en lien avec les partenaires, la mise en place à Rennes, d'un accueil de jour, prioritairement pour les familles avec enfants dépendant de l'hébergement d'urgence ainsi que pour les personnes malades.